



Chiens d'assistance accompagnant une personne en situation de handicap

- Demande d'homologation du certificat de formation et demande d'obtention d'une médaille pour chien d'assistance* I)

Chiens d'assistance «en formation» accompagnant une personne en situation de handicap

- Demande d'homologation du certificat de formation et demande d'obtention d'une médaille pour chien d'assistance en formation* II)

Demande de duplicata

- Vol ou perte* III)
 Usure à long terme de la médaille pour chien d'assistance* IV)

dans le cadre du règlement grand-ducal du 11 décembre 2008 relatif à l'aspect et aux conditions d'obtention des médailles de chien d'assistance et portant exécution des articles 2 et 3 de la loi du 22 juillet 2008 relative à l'accessibilité des lieux ouverts au public aux personnes handicapées accompagnées de chiens d'assistance

*Cocher la case correspondante

1) Les coordonnées du requérant

Nom:	
Prénom:	
Rue:	N°:
Code postal:	localité:
Tél.:	GSM:
Fax:	Email:

2) La qualité du requérant

<input type="checkbox"/> Maître du chien	<input type="checkbox"/> Famille d'accueil du chien	<input type="checkbox"/> Éducateur du chien
--	---	---

Cocher la case correspondante

3) Données concernant le chien

Race:	Couleur:
Nom:	N° de tatouage:
N° d'identification:	(15 chiffres)
Centre de formation:	
Rue:	N°:
Code postal:	localité:
Pays:	
Éducateur du chien:	
<input type="checkbox"/> Date du début de la formation*:	
Date présumée de la fin de la formation:	
<input type="checkbox"/> Date de la formation accomplie*:	

*Cocher la case correspondante

Le formulaire dûment rempli et signé est à envoyer **avec les pièces justificatives** au
Ministère de la Famille et de l'Intégration / Division Personnes Handicapées
L-2919 Luxembourg

Date:	Signature:
-------	------------

Pièces justificatives à joindre obligatoirement pour :

I) La demande d'obtention d'une médaille pour un chien d'assistance :

<ul style="list-style-type: none">• Le document officiel ou la copie attestant la formation du chien comme chien d'assistance, émanant d'un service de formation dûment agréé par une autorité compétente d'un État membre de l'Union européenne. Le certificat ou la copie sera homologué, c.-à-d. reconnu comme valable au Luxembourg, et sera renvoyé par retour du courrier au détenteur du chien.
<ul style="list-style-type: none">• Numéro d'identification électronique du chien ou, le cas échéant, le numéro de tatouage du chien (copie du passeport européen du chien)
<ul style="list-style-type: none">• Copie de la carte d'identité du requérant

II) La demande d'obtention d'une médaille pour un chien d'assistance en formation :

<ul style="list-style-type: none">• Le certificat ou la copie identifiant le chien comme chien d'assistance en formation, émanant d'un service de formation dûment agréé par une autorité compétente d'un État membre de l'Union européenne. Le certificat ou la copie sera homologué, c.-à-d. reconnu comme valable au Luxembourg, et sera renvoyé par retour du courrier au détenteur du chien.
<ul style="list-style-type: none">• Numéro d'identification électronique du chien ou, le cas échéant, le numéro de tatouage du chien (copie du passeport européen du chien)
<ul style="list-style-type: none">• Copie de la carte d'identité du requérant

III) La demande d'un duplicata en cas de vol ou de perte :

<ul style="list-style-type: none">• Une copie de la déclaration de vol ou de perte de la médaille faite à un commissariat de la police grand-ducale
<ul style="list-style-type: none">• Numéro d'identification électronique du chien ou, le cas échéant, le numéro de tatouage du chien (copie du passeport européen du chien)
<ul style="list-style-type: none">• Si vous le connaissez, veuillez indiquer le n° de dossier de votre demande initiale faite auprès du Ministère de la Famille et de l'Intégration.

IV) La demande d'un duplicata en cas d'usure de la médaille :

<ul style="list-style-type: none">• Retourner la médaille usée du chien.
<ul style="list-style-type: none">• Si vous le connaissez, veuillez indiquer le n° de dossier de votre demande initiale faite auprès du Ministère de la Famille et de l'Intégration.